LE LAROCHELLOIS
SEPTEMBRE 2023

MOT DE BIENVENUE

Bonjour chers Larochelloises et Larochellois,

L'été sera bientôt derrière nous et passera surement à l'histoire; chaleurs, feux de forêt et beaucoup de pluie pour terminer le mois de septembre, ce qui n'aura pas aidé le secteur de l'agriculture et nos jardins. Heureusement, nos chemins de terre ont bien tenu en général. L'automne sera de retour avec la flambée des couleurs et les paysages à couper le souffle. Profiter d'une belle journée pour une balade dans les chemins de la municipalité par un beau dimanche après-midi, quel plaisir!

Nos ami(e)s les chasseurs(-euses) vont bientôt débuter leur saison. En rappel, soyez respectueux de l'environnement, soyez prudents en étant visibles dans vos déplacements dans la nature, et surtout demandez la permission des propriétaires qui vous accueilleront. Profitez aussi de l'occasion pour demander ou renouveler votre carte de membre auprès de l'Association chasse et pêche de Ste-Anne-de-la-Rochelle (communiquez avec Mélanie Beauregard 450-532-4124).

Du coté des Chevaliers de Colomb, la rafle de dinde et de jambon sera de retour après quelques années absences. Tous les fonds amassés iront au Centre d'action bénévoles de Valcourt pour confectionner les paniers de Noël pour les familles démunies. On se donne rendez-vous le 21 octobre prochain à 20h au centre communautaire de Valcourt. Il y aura des billets en circulation auprès des organisateurs (dont moi si vous en voulez).

La construction du sentier pédestre reprend pendant les beaux jours, autant que Dame nature nous le permette. S'il n'est pas terminé pour cet automne, il y aura tout de même possibilité d'en profiter cet hiver en raquettes et ski de fond.

Au niveau des lumières des Fêtes, les vents du printemps dernier nous ont joué de vilains tours. Les installations ont subi plusieurs bris, donc si vous voyez une nacelle montée aux entrées du village, soyez prudent car nous réparerons les décorations qui illumineront vos cœurs cet hiver.

Denis Vel, conseiller

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL MUNICIPAL (les procès-verbaux sont disponibles sur le site web)

2023-09-157 Acceptation des travaux pour l'ajout d'un chemin d'accès pour la construction du sentier pédestre;

2023-09-158 Résolution concernant les frais découlant d'une évaluation de dangerosité d'un chien par la SPA des Cantons;

2023-09-159 Adhésion au programme d'assurance des OSBL de l'Union des municipalités du Québec ;

2023-09-160 Participation financière pour soutenir le service de garde de l'école Notre-Dame-des-Érables ;

2023-09-163 Acceptation l'entente intermunicipale des loisirs 2024-2027 déposée par la Ville de Valcourt ;

DATES IMPORTANTES À VENIR

Séance de conseil	3 octobre
Ordures et gros rebuts	5 octobre
Compostage	tous les vendredis
Recyclage	22 septembre, 6 et 20 octobre
Écocentre occasionnel	23 sept., 14 octobre
Vidange des fosses septiques coté NORD	26 septembre au 5 octobre

Il n'y aura pas de service au bureau municipal le 27 septembre. Le bureau de poste sera fermé le 2 octobre pour le férié de la journée de la réconciliation et le 9 octobre, la poste et la municipalité seront fermés pour l'Action de grâces.

FÊTE DU MAIRE—BIÈRE ET SAUCISSES

La Municipalité invite tout organisme à but non-lucratif intéressé à s'occuper de l'événement Bière et Saucisses l'an prochain à l'aviser avant le 27 octobre prochain.

*Pour faire publier un article, l'envoyer en fichier **modifiable** à info@sadlr.quebec Prochaine date de tombée : 3 octobre*

Horaire du bureau municipal 9h00 à 12h00, 13h30 à 16h30. Horaire d'été du lundi au vendredi.

Adjointe: Lundi, mardi, jeudi et vendredi **Direction:** Mardi au jeudi midi **Urbanisme et environnement:** Mardi

142, rue Principale Est, Sainte-Anne-de-la-Rochelle (Québec) J0E 2B0
Tél.: 450-539-1654 Télec.: 579-439-2048 Courriel général: mun@sadlr.quebec site web: steannedelarochelle.ca

OFFRE D'EMPLOI

Sainte-Anne-de-la-Rochelle est présentement à la recherche de personnel pour les deux postes suivants

Opérateur (-trice) de niveleuse

Tâches et Responsabilités

Effectuer une ronde de sécurité avant le départ de son équipement ;

Opérer une niveleuse et tout autre équipement requis dans le cadre des travaux de déneigement ;

Au besoin, effectuer certaines tâches manuelles ;

Qualifications requises

Posséder un permis de conduire de classe 5 et la classe 3 serait un atout ;

Détenir une expérience en conduite de niveleuse ;

Sens des responsabilités et débrouillardise ;

Faire preuve de tact et de courtoisie ;

Connaissance de base en mécanique serait un atout ;

Conducteur (-trice) de camion de déneigement

Tâches et Responsabilités

Effectuer une ronde de sécurité avant le départ de son équipement ;

Opérer un camion 10 roues équipé d'une gratte et d'une sableuse et tout autre équipement requis dans le cadre des travaux de déneigement ;

Au besoin, effectuer certaines tâches manuelles telles que déglacer les chaînes ;

Qualifications requises

Posséder un permis de conduire de classe 3 ;

Détenir une expérience en conduite de camion de déneigement ;

Sens des responsabilités et débrouillardise ;

Faire preuve de tact et de courtoisie ;

Connaissance de base en mécanique serait un atout ;

Conditions d'emploi

Contrat de travail pour la saison hivernale, 30h/semaine garanti minimum avec possibilité d'extension pour les travaux d'été ;

Salaire à discuter selon le profil du candidat(e) ;

Horaire flexible selon la température ;

Date prévue d'entrée en fonction : immédiatement.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avec la mention de l'emploi postulé, à l'attention de Mme Majella René, directrice générale de Sainte-Anne-de-la-Rochelle au 142 Principale Est, Sainte-Anne-de-la-Rochelle J0E 2B0 ou par courriel : dg@sadlr.quebec.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues pour les entrevues seront contactées.

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2024-2025-2026, a été déposé à mon bureau le 12 septembre 2023, et que toute personne peut en prendre connaissance, au bureau municipal situé au 142, rue Principale Est, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1er mai 2024;(au plus tard le 30 avril 2024)
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

  Cour Municipal
  M.R.C. du Val-Saint-François
  3, rue Greenlay Sud, bureau 101
  Windsor (Québec) J1S 2J1

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement #2003-03 de la M.R.C. du Val-Saint-François et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE, ce 12 septembre deux mille vingt-trois;

Majella René, Directrice générale et greffière-trésorière

APPEL À L'ACTION DES PROPRIÉTAIRES DE CHAT LAISSÉS EN LIBERTÉ DANS LA MUNICIPALITÉ

Durant les derniers mois, le nombre de plaintes reçues au sujet des chats errants a explosé dans la municipalité. La municipalité n'exige pas pour l'instant la licence pour les chats (contrairement aux chiens), mais se doit tout de même de faire appliquer des règlements en place. Advenant que la situation se détériore, la municipalité n'exclue pas de faire la capture des chats posant des problèmes. Cette méthode pourrait aider à diminuer le nombre d'animaux en errance, mais pour que la solution fonctionne vraiment, il faut également l'aide des propriétaires qui laissent leurs animaux aller à l'extérieur.

Pour que tous soient au fait des obligations venant avec le rôle de gardien de chat, voici les articles (extraits du chapitre XI du règlement général 2021-444, disponible au bureau et sur le site web de la municipalité) applicables en matière de chats et les nuisances occasionnées par ceux-ci:

Article 247 Nombre

Il est interdit de garder, dans une unité d'occupation, un nombre total combiné de chiens ou de chats supérieur aux quantités indiquées dans le tableau suivant selon les catégories qui y sont mentionnées :

- Autres lieux: maximum 4 chiens et chats combinés;
- Lieu d'élevage enregistré auprès de l'association canadienne: Jusqu'à 14 selon le zonage;
- Entreprise agricole: illimité pour les chats.

Article 248 Exception

Le gardien d'une chatte qui met bas doit, dans les cent vingt (120) jours suivant la mise bas, disposer des chatons pour se conformer au présent règlement. L'article 247 ne s'applique pas avant ce délai.

Article 249 Stérilisation

Pour prévenir et diminuer les nuisances ou les euthanasies rattachées à la surpopulation et à l'errance des chats et des chiens sur le territoire de la municipalité, le gardien d'un animal visé par l'une des catégories suivantes doit le faire stériliser :

- Chats domestiques visés par la première catégorie de l'article 247: Tous à l'exception d'un seul;
- Animalerie, éleveur et refuge détenteur d'un permis spécial (animaux en adoption): Tous.

Article 250 Exception - Stérilisation

Malgré l'article 249, le gardien d'un animal visé à cet article n'est pas soumis à l'exigence de faire stériliser cet animal s'il se trouve dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- l'animal est âgé de moins de 4 mois ou de 10 ans ou plus;
- la stérilisation est proscrite par un vétérinaire pour des raisons de santé de l'animal;
- le chat est enregistré auprès de l'Association canadienne.

Article 252 Besoins vitaux

Le gardien doit fournir à l'animal sous sa garde une eau potable et de la nourriture qui soient saines, fraîches et exemptes de contaminants, notamment de fèces, d'urine ou de litière et tous les soins propres à ses impératifs biologiques ou nécessaires à sa survie, sa santé, sa sécurité et son bien-être.

La neige et la glace ne constituent pas une source d'eau potable répondant aux impératifs biologiques de l'animal. Les impératifs biologiques de l'animal sont ceux liés, notamment à son espèce, à son âge, à son stade de croissance, à sa taille, à son niveau d'activité physique, à son état de santé, au fait qu'il est gestant ou allaitant, ainsi que ceux liés à son degré d'adaptation au froid et à la chaleur.

Article 262 Transport d'animaux

Il est défendu à toute personne de transporter un animal dans le coffre arrière d'un véhicule ou dans la boîte d'un camion à aire ouverte.

Durant le transport ou lors de l'arrêt d'un véhicule, le gardien doit placer l'animal à l'abri des intempéries, du soleil ou de la chaleur et s'assurer qu'il n'y a pas de danger de chute de l'animal hors du véhicule.

Article 263 Animal blessé ou malade

Un gardien sachant que son animal est blessé ou atteint d'une maladie doit immédiatement prendre les moyens pour faire soigner son animal ou pour le soumettre à l'euthanasie par un vétérinaire.

Article 264 Cession d'un animal

Un gardien ne peut se départir d'un animal autrement qu'en le confiant lui-même à l'adoption à un nouveau gardien, en le soumettant à l'euthanasie par un vétérinaire ou en le remettant à la SPA des Cantons ou à un refuge qui en dispose par adoption ou euthanasie. Dans tous les cas, les frais sont à la charge du gardien.

Article 265 Animal abandonné

Il est interdit, pour le gardien d'un animal, de l'abandonner.

Article 277 Excréments

Le gardien d'un animal doit immédiatement nettoyer, par tous les moyens appropriés, toute place publique ou toute propriété privée salies par les dépôts de matière fécale laissés par l'animal et doit en disposer d'une manière hygiénique. À cette fin, le gardien doit avoir en sa possession le matériel nécessaire. Cette disposition ne s'applique pas au chien d'assistance.

Le gardien doit également nettoyer sa propriété privée salie par les dépôts de matière fécale ou urinaire laissés par son animal de manière à garder les lieux dans un état de salubrité adéquat pour ne pas incommoder un ou des voisins.

Article 288 Nuisances causées pour les chats

Constitue une nuisance pour laquelle le gardien est passible de la peine édictée dans le présent règlement le fait pour un chat de nuire au repos et au confort d'une ou de plusieurs personnes du voisinage par une vocalisation excessive répétitive ou par l'imprégnation d'odeurs persistantes et très prononcées.

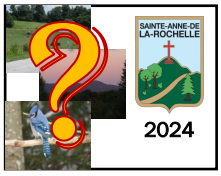

Un beau gros merci à tous les photographes nous ayant partagé leurs œuvres pour le calendrier de 2024. Nous avons beaucoup de talent parmi les membres de notre communauté!

Le comité de sélection a entre les mains le grand défi de sélectionner les « plus belles œuvres » et celles qui représentent le mieux notre milieu de vie.

Loisirs intermunicipaux

Par le passé, la Ville de Valcourt faisait parvenir un feuillet deux fois par année comprenant les offres de loisirs pour la communauté. En tant que municipalité affiliée pour les loisirs intermunicipaux, il vous est donc possible de vous inscrire aux activités à prix plus avantageux. Malheureusement, le programme d'activités ne sera plus imprimé. Il vous est dorénavant possible de le consulter en ligne à l'adresse : www.valcourt.ca/le-programme-dactivites-pour-lautomne-est-en-ligne/

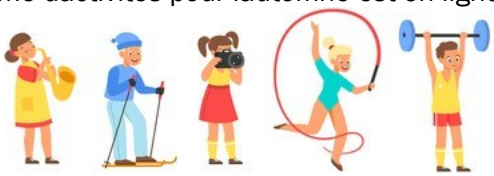

Entreposage des motorisés et abri d'auto temporaire

Nous vous rappelons que l'entreposage des motorisés et des bateaux ne peut être qu'en cour latérale ou arrière de votre résidence. Les abris temporaires doivent être installés dans les entrées charretières uniquement entre le 15 octobre et le 15 avril.

Puits artésien et de surface

Pour différentes raisons, l'eau de votre puits peut être contaminé momentanément ou contenir de forte teneur de certains minéraux, pouvant être dommageables. Il est toujours recommandé de faire l'analyse bactériologique de l'eau deux fois par année, soit au printemps et à l'automne et lorsqu'un changement de goût, d'odeur ou d'apparence de l'eau est constaté. De plus, l'analyse de l'eau est conseillée lorsque des travaux sont effectués sur le puits ou à proximité. Si vous résidez dans une zone agricole, l'analyse des nitrates est également recommandée.

AIDE-MÉMOIRE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)

AUCUNE MATIÈRE LIQUIDE N'EST ACCEPTÉE

MATIÈRES REFUSÉES dans la collecte, mais ACCEPTÉES à l'écocentre (ou ailleurs) :

- Matières recyclables (ou compostables (ballots de branches, sacs d'herbe, etc.)
- Meubles de céramique (lavabos, toilettes, etc.)
- Pneus et pièces d'automobiles (ou au Garage Lagrandeur/ferrailleur);
- Résidus domestiques dangereux: - Peinture, solvant, huile, (bac à côté de l'ancien presbytère; clé disponible à la municipalité). Les extincteurs et bombonnes de propane ne sont acceptés qu'à l'écocentre Melbourne ou collecte des RDD
- Thermopompes, réfrigérateurs, congélateurs, distributeurs d'eau, air conditionné de bâtiments ou pour véhicules et appareils contenant des produits réfrigérants;
- Débris de construction triés

MATIÈRES REFUSÉES dans la collecte ET à l'écocentre.

Dirigez-vous vers une entreprise spécialisée dans la gestion de ces produits :

- BPC, amiante, cyanure;
- Déchets radioactifs ou biomédicaux;
- Munitions (voir à la Sûreté du Québec);
- Produits explosifs;
- Terre contaminée;
- Résidus dangereux d'origine commerciale, industrielle ou institutionnelle.
- Surplus de déchets domestiques

Et les autres, on en fait quoi? Donnez-leur une deuxième vie

- Vêtements et autres textiles : friperie, comptoir familial, écocentre, ou cloche à vêtements
- Médicaments et seringues : Pharmacies
- Appareils électroménagers et article de métal : Écocentre ou ferrailleur
- Appareils électroniques et informatiques (imprimantes, téléviseurs, téléphone, etc.) : Écocentre ou La Paperasse
- Tubes fluorescents et batteries résidentielles: Écocentre ou entrée du bureau municipal.
- Thermomètre au mercure et avertisseur de fumée : Écocentre
- Tubulures acéricoles: Écocentre Melbourne
- Polystyrène expansé PROPRE #6 (barquettes et styromousse d'emballage ou de construction) : Écocentre Melbourne et dépôt dans chaque municipalité du Val-St-François

RÉOUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION DE WINDSOR

À l'Église Saint-Grégoire VII, salle des Chevaliers de Colomb (5, rue Greenlay Sud)

Vaccins offerts :

COVID ZONA (80 ans et plus) COQUELUCHE (femmes enceintes)

La vaccination adulte s'ajoutera de façon graduelle au cours de l'automne
La vaccination contre l'influenza débutera au mois d'octobre (date à déterminer).

Prise de rendez-vous via CLIC SANTÉ https://portal3.clicsante.ca/

Développement Val-Saint-François (DVSF)

PERFORMANCE PME - 19 OCTOBRE 2023

La Table de la main-d'œuvre du Val-Saint-François invite les entrepreneurs du Val-Saint-François à la 6e édition de Performance PME, le 19 octobre de 8 h à 12 h, au vignoble Les Vallons de Wadleigh à Ulverton.

Trois formations sont prévues à l'horaire afin de répondre aux questionnements des entreprises en ce qui a trait au repreneuriat, à l'attraction et la rétention des talents, ainsi qu'à la performance organisationnelle.

Il est possible de s'inscrire dès maintenant au coût de 20 $ en remplissant le formulaire en ligne : https://forms.gle/jys8JRa3VaytPKmo6, ou écrivez-nous à dvsf@mrcvsf.ca.

29, 30 SEPTEMBRE ET 1ER OCTOBRE 2023

www.journeesdelaculture.qc.ca

Initiées et orchestrées par Culture pour tous, les Journées de la culture sont trois jours d'activités gratuites et ouvertes à tous qui favorisent un plus grand accès de la population aux arts et à la culture

Dans le cadre du programme *Rencontres Hydro-Québec*, né d'une initiative d'Hydro-Québec visant à susciter et à soutenir la production d'activités culturelles et artistiques dans des municipalités de moins de 3 000 habitants, **11 activités du Val sont inscrites dans la programmation des Journées.** Ces activités contribuent à mettre en valeur la fierté locale des municipalités, à célébrer la culture du territoire et à l'amener dans le quotidien des citoyens et citoyennes.

Pour ne rien manquer dans le Val, visitez les sites :

www.tourisme.val-saint-francois.com/culture/evenements-et-festivals/

www.journeesdelaculture.qc.ca/projets/les-rencontres-hydro-quebec

Description des rencontres d'information

RCR bébé-enfant (0 à 8 ans) **Maintenant gratuit**
Venez apprendre et pratiquer la technique de réanimation cardiorespiratoire plus spécifique pour les enfants de 0 à 8 ans. Grands-parents, gardiens et gardiennes, vous êtes les bienvenus.

Portage de base **Maintenant gratuit**
Venez découvrir et pratiquer les bases pour un portage agréable et sécuritaire. Essayez nos porte-bébés sur place ou apportez le vôtre. Un service de prêt de porte-bébés est aussi disponible.

Description des ateliers de soutien pour les parents

Coup de pouce **Gratuit**
Venez rencontrer d'autres parents d'enfants de 0 à 5 ans pour échanger des trucs sur les hauts et les bas de la vie familiale.

Cap sur la famille **Gratuit**
Atelier pour les parents d'enfants de 6 à 12 ans dans le but d'améliorer ses habiletés parentales.

Sam tente d'être là! **Gratuit**
Espace libre pour accueillir les pères tels qu'ils sont. Sans rendez-vous, venez partager un moment avec des gens qui vous comprennent et vous ressemblent.
Avec ou sans enfant, on vous attend!

La Boîte à outils des parents **Gratuit**
Venez découvrir des façons positives d'aborder la vie familiale à partir d'apprentissages pratico-pratique et applicables au quotidien. Un thème par semaine.

Parent'Aise **Gratuit**
Groupe de soutien et d'échange pour les parents d'enfants de 0 à 12 ans, Ce groupe est accessible seulement aux parents sur référence.

Donnez-moi des limites **Gratuit**
Venez vous informer sur les principes de base d'un bon encadrement avec les enfants de 0 à 5 ans.

Service de gardiennage disponible pendant les activités, veuillez aviser à l'avance (48 h ouvrables).

Trousses de jeu

Devenez membre* de la Maison de la famille Les Arbrisseaux et profitez de notre service de prêt de trousses de jeu, d'équipements sportifs et de jeux de société.

* Le coût de l'adhésion est de 10$ (du 1er avril au 31 mars) ou 1 heure de bénévolat à la Maison de la famille. Un dépôt de 20$ est demandé et est remis lors du retour. Les municipalités, les écoles, les CPE et les organismes sont exemptés de l'adhésion et du dépôt.

Campagne de financement

Illumine nos familles pour 2$

Notre campagne annuelle de financement se tiendra du 20 octobre au 1er décembre 2023.

Cette campagne consiste à vendre, symboliquement, des ampoules et des sapins de Noël que nous ajoutons à notre décor extérieur du temps des Fêtes.

Lors de la dernière journée, le montant amassé sera dévoilé et les lumières s'illumineront dans notre décor de Noël.

Pour inscription ou information :

Maison de la famille Les Arbrisseaux
au 64, 3e Avenue, Windsor
Tél. : 819 628-0077
Courriel : lesarbrisseaux@gmail.com
Maison de la famille Les Arbrisseaux
Site Web : www.mfarbrisseaux.com
Horaire : lundi au jeudi de 9h à 16h

Maison de la famille Les Arbrisseaux

La programmation **AUTOMNE 2023** est officiellement lancée

Description des activités parent-enfant

Bébé en action (6 à 12 mois) **Gratuit**
Activité parent-bébé basée sur le programme Mille pattes et les 7 sphères de développement de l'enfant visant à stimuler bébé.

Brin d'éveil (0 à 6 mois) **Gratuit**
Venez échanger sur différents thèmes en lien avec vos réalités de parents, tout en vivant de beaux moments avec bébé (massages, jeux d'éveil, bricolages, etc.)

Mini-Actif (2 à 5 ans) **Gratuit**
Venez vous amuser et bouger avec vos tout-petits et expérimentez des activités favorisant leur développement (jeux actifs, bricolages et contes)

Ready Set Grow (0 à 3 ans) **Gratuit**
Donnés par le CLC de Richmond, activités en anglais pour les parents et leurs tout-petits (chansons, comptines, contes, etc.) Given by the CLC of Richmond, for the parents and their toddlers. Activities in English (songs, rhymes, story time, etc.)

Matinée-rencontre **(0 à 5 ans)** **Gratuit**
Venez vous amuser avec vos tout-petits et changer la routine du quotidien. Un thème différent à chaque rencontre avec bricolage, conte et collation.

Pédago en famille **Gratuit**
Profitez des journées de congé scolaire pour passer du temps en famille en participant à des activités divertissantes et variées. Famille avec enfant de tous âges, vous êtes les bienvenues.

Description des activités ado-jeune adulte

Atelier Récup'Art **Gratuit**
Groupe ouvert pour créations artistiques diverses avec des objets recyclés.

Soirée Film d'horreur **Gratuit**
Nous profitons de ce vendredi 13 pour vous présenter un film d'horreur à la Maison de la famille. Surveillez notre page Facebook pour le choix du film et vos suggestions.

Toutes les activités et tous les services à la Maison de la famille sont maintenant GRATUITS!

Région de Richmond

Brin d'éveil **Gratuit**
Les mardis 19 sept. au 21 nov. de 13h à 15h

Ready Set Grow **Gratuit**
Inscription Lois tél. : 819 345-4252
Les vendredis 6 oct. au 8 déc. de 9h30 à 11h
Lieu : Richmond Regional High School au 375, rue Armstrong, Richmond

Bébé en action **Gratuit**
Les mardis 31 oct. au 12 déc. de 10h à 11h

RCR bébé-enfant **Gratuit**
Lundi 20 nov. de 18h30 à 20h30

Pédagos en famille **Gratuit**
Soirée film : 22 sept. de 18h à 20h
Calendrier de l'Avent : 10 nov. 13h30 à 15h30

Sauf si indiqué, les activités à Richmond ont lieu au Centre communautaire au 820, rue Gouin

Halte parent-bébé Nourri-source

Rencontre libre avec une marraine d'allaitement et une infirmière en périnatalité du CIUSSSE.

Le dernier mercredi de chaque mois

30 août **29 novembre**
27 septembre **20 décembre**
25 octobre

Pas besoin de vous inscrire, présentez-vous entre 9h et 11h à la Maison de la famille avec bébé.

Halte-garderie

Gratuit !

Tous les lundis de 8h à 16h
Tous les vendredis de 8h à 12h

Vous avez un rendez-vous, des commissions ou tout simplement pour prendre du temps pour vous, réservez votre place à la halte-garderie de la Maison de la famille Les Arbrisseaux pour une heure, deux heures, une demie journée ou toute la journée.

Région de Windsor

Brin d'éveil **Gratuit**
Les mercredi 20 sept. au 22 nov. de 13h à 15h

Bébé en action **Gratuit**
Les vendredis 22 sept. au 3 nov.de 10h à 11h
Les vendredis 10 nov. au 22 déc. de 10h à 11h

Coup de pouce **Gratuit** **(aux 2 semaines)**
Les mercredis 27 sept. au 6 déc. de 9h30 à 11h30

Donnez-moi des limites **Gratuit**
Lundi 16 oct. de 18h30 à 21h
Possibilité d'une 2e rencontre au besoin.

Sam tente d'être là! (activité papa) **Gratuit**
Les mercredis 6 oct. au 6 déc. à partir de 17h

Portage de base **Gratuit**
Le vendredi 10 nov. de 10h à 11h30

Parent'Aise **Gratuit**
Les mardis 3 oct. au 5 déc. de 9h30 à 11h30

Cap sur la famille **Gratuit**
Les mardis 3 oct. au 5 déc. de 17h30 à 20h

La Boîte à outils des parents **Gratuit**
Les jeudis 28 sept. au 30 nov. de 18h à 19h30

Matinée-rencontre

Premier jeudi du mois de 10h à 11h30

7 septembre : Le verger
5 octobre : Spécial Halloween
2 novembre : Ombre et lumière
7 décembre : Noël arrive bientôt

Bricolage – Conte – Collation

Les activités à Windsor ont lieu à la Maison de la famille Les Arbrisseaux au 64, 3e Ave

Région de Windsor

Récup'Art **Gratuit**
À tous les deuxièmes mardis du mois de 18h à 20h
(14 septembre-12 octobre-9 novembre-14 décembre)

Soirée Film d'horreur **Gratuit**
Vendredi 13 oct. de 19h30 à 21h30

Pédago en famille **Gratuit**
Calendrier de l'Avent : vendredi le 17 nov.
En journée de 13h30 à 15h30
En soirée de 18h à 19h30
Soirée film : vendredi 6 oct. de 18h à 20h

Les activités à Windsor ont lieu à la Maison de la famille Les Arbrisseaux au 64, 3e Ave

Halloween

Passez par la Maison de la famille lors de votre tournée d'Halloween.

Portes ouvertes 31 octobre de 15h à 19h

Friandises, chocolat chaud, café, pop-corn
Photobooth

Costumes d'Halloween

Oyé! Oyé!
Il y a une collecte de costumes d'Halloween à la Maison de la famille du 5 sept. au 12 oct.

Viens nous porter les costumes dont tu ne te sers plus pour en faire profiter d'autres enfants.

Région de Valcourt

Brin d'éveil **Gratuit**
Les jeudis 21 sept. au 23 nov. de 13h30 à 15h30

Bébé en action **Gratuit**
Les jeudis 12 oct. au 23 nov. de 10h à 11h

Pédago en famille **Gratuit**
Calendrier de l'Avent : 24 nov. en pm ou en soirée

Sauf si indiqué, les activités à Valcourt ont lieu à la Libellule au 975, rue des Cyprès à Valcourt.

St-Claude

Pédago en famille **Gratuit**
Calendrier de l'Avent : 3 nov. de 13h30 à 15h30**À la salle communautaire**

Stoke

Mini-Actif **Gratuit**
Les jeudis 7 sept. au 12 oct. 18h à 19h
À la salle communautaire au 387, rue Principale

Vendredi 13

Viens choisir ton costume, de 9h à 19h, parmi les dons que nous aurons reçus.
Merci aux donateurs

PRÉPAREZ VOTRE SAISON HIVERNALE 2023 AVEC ACTION SPORT VÉLO!

Bas de hockey : 2 $
Bâton de hockey : 4 $
Bâton de gardien de but : 5 $
Bâtons de ski : 5 $
Bottes de planche à neige adulte : 20$
Bottes de planche à neige enfant : 15$
Bottes de ski alpin : adulte 20$ / enfant 15$
Bottes de ski de fond : adulte 15$ / enfant 10$
Bottes de ski de fond
Casque de hockey : 7 $
Chandail de hockey : 4 $
Épaulière de hockey : adulte 8$ / enfant 4$
Gants de hockey : 6 $
Jambière de hockey: adulte 8$ / enfant 4$
Patins à glace : adulte 12 $ /enfant 8 $
Planche à neige adulte : 15 $
Planche à neige enfant : 7 $
Protège-cou : 2 $
Rondelle de hockey : 1 $
Raquettes: enfant 25 $ / adulte 50 $
Sac de hockey : 7 $
Skis alpins : adulte 25 $ / enfant 20 $
Skis de fond avec cire ou écailles adulte (paire): 20$ SANS nouvelle fixation / 120$ AVEC nouvelle fixation et bâton inclus
Skis de fond avec cire ou écailles enfant (paire) 15 $ SANS nouvelle fixation / 115$ AVEC nouvelle fixation et bâton inclus

DEUX POINTS DE SERVICE POUR VOS BESOINS, VOS DONS SONT ACCEPTÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE!

ACTION SPORT VÉLO
Windsor : 83, rue Saint-Georges
Valcourt : 833, rue Saint-Joseph
ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

TVME La télévision communautaire de Cooptel

Les 10 ans de TVME il faut fêter ça !

SAMEDI LE 14 OCTOBRE

Ouverture des portes à 12 h

13 h à 17 h
Jake Melancon, Marilyn Allard, Mario Paquet, Sophie Lamoureux, Patrick Boucher et le duo Jean et Christiane

Enregistrement devant public de l'émission
SUR LA ROUTE DU COUNTRY-RÉTRO DE VALCOURT

17 h 30 Souper
(porc mariné, sauce au poivre, pomme de terre au four, salade, betteraves, thé, café et dessert)

19 h Super soirée country

Service de bar sur place

ADMISSION GÉNÉRALE
Après-midi seulement : 5 $ • Journée complète incluant souper : 25 $
Billets disponibles sur réservations • Les places sont limitées

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VALCOURT
820, rue St-Joseph, Valcourt, Québec J0E 2L0
Informations et/ou réservations : 450-532-3497
communautaire@cooptel.qc.ca

VOUS AVEZ 50 ANS+?

Partagez les bonheurs de la lecture avec les enfants de 4 à 8 ans

DEVENEZ BÉNÉVOLE-LECTEUR

COMMUNIQUEZ AVEC GISELLE LOISELLE, BÉNÉVOLE RESPOSABLE DE LIRE ET FAIRE LIRE, AU 819-466-7111 OU PAR COURRIEL À GLOISELLE53@HOTMAIL.COM

Inscription au programme Passe-Partout à l'école primaire Notre-Dame-des-Érables pour l'année scolaire 2023-2024

Places limitées

- Programme gratuit d'intégration à l'école pour l'enfant de 4 ans et son parent
- 16 rencontres en soirée sur un horaire prévu pour l'année (de 18 h à 19 h 45)
- Présence d'éducatrices spécialisées
- Parents actifs dans l'intégration de leur enfant à l'école

cssds.gouv.qc.ca/prescolaire

Centre de services scolaire des Sommets Québec

QUELQUES AVANTAGES DE LA **FIBRE OPTIQUE** À LA MAISON

+ Connexion ultra-rapide
+ Services plus fiables
+ Qualité télé exceptionnelle
+ Téléchargement quasi instantané
+ Jeux en ligne sans délais
+ Vidéoconférence sans coupures d'image

CONTACTEZ-NOUS!
Nos conseillers se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Cooptel Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca